

Accès au parking du campus

Les cartes d'accès au parking du Campus sont désactivées chaque année.

Tous les étudiants du Campus doivent faire leur carte d'accès dès la rentrée en s'adressant au bureau des appariteurs.

Merci de déposer les documents suivants :

- Photocopie de la Carte grise de votre véhicule
- Carte d'étudiant

Les appariteurs activeront votre carte et vous pourrez la récupérer sous 48h.

(la barrière restera ouverte jusqu'à mi-octobre pour vous laisser le temps d'accomplir cette démarche).

Etant donné le nombre limité d'emplacements nous vous invitons à privilégier les modes de transport doux et le covoiturage.

Covoiturage : si vous souhaitez déposer des annonces pour faire du covoiturage merci de les transmettre au service communication. Nous nous chargerons de relayer sur les différents réseaux du campus.

ATTENTION

Merci de respecter la signalétique au sol.

Le non-respect des emplacements prévus sur le parking du campus entraînera des sanctions.

- Désactivation de la carte
- Convocation chez le Directeur du campus

Réseau des anciens

[Devenir membre du Réseau des anciens](#) (Campus de Bourg, CEUBA, ESCI et Ceforal)

Mise à jour : 9 janvier 2018